

# Conseil d'école du 31 mars 2017

(18h00-20h00 - Salle de classe des CM2)

## PRÉSENTS :

Mme	ALEIXANDRE, enseignante MS
Mme	ALLIGNE, parent élu FCPE
M.	BEAUSSE, parent élu FCPE
M.	BONNET, directeur ACM
Mme	BREDIER, parent élu FCPE
Mme	DELHOMMEAU, parent élu FCPE
Mme	DIET, enseignante CM1
Mme	FRANÇOIS, adjointe au Maire de Breuil Magné
Mme	GALLIÉ, enseignante CE1
Mme	HAMM, parent élu FCPE
M.	LE BORGNE, Parent élu FCPE
Mme	LE GALL, enseignante GS
Mme	MARTIN, conseillère municipale - Breuil Magné
Mme	NOBILI, conseillère municipale - Breuil Magné
Mme	NOUBEL, parent élu FCPE
Mme	PASCON, enseignante PS
M.	PERNIN, directeur
Mme	PLANCHER, parent élu FCPE

Mme DIET a été désignée comme secrétaire de séance qui sera chargée de compléter le compte rendu du Conseil d'école préparé par le Directeur.

## **Ordre du jour :**

- ① Effectif par classe au 31/03/2017 – effectif prévisionnel par classe rentrée 2017 – équipe enseignante
- ② Évolution des effectifs de l'école depuis 2008
- ③ Coopérative scolaire : bilan d'étape au 31/3/2017
- ④ Questions diverses :
  - a) Travaux prévus et à prévoir
  - b) Projets de classe (rappel des projets pour chaque cycle)
  - c) Cantine
  - d) Carnaval
  - e) Cérémonie du 8 mai 2017
  - f) Olympiades et repas de fin d'année scolaire
  - g) Incident au stade

## 1) Effectifs de rentrée - Prévisions

Par rapport au dernier constat (Conseil d'école du 4 novembre dernier), les effectifs ont peu évolué : 216 élèves contre 218 en novembre 2016. On peut noter : 3 départs qui ont eu lieu en période 3, deux en CM1 et 1 en Moyenne section ; 1 arrivée au CE2 ; 1 passage anticipé du CP au CE1.

Année 2016-2017	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
PS	27								27
MS		27/26							26
GS			29						29
CP				27/26					26
CE1					26/27				27
CE2						24/25			25
CM1							32/30		30
CM2								26	26
TOTAL	27	26	29	26	27	25	30	26	218

L'année prochaine nous prévoyons 210 élèves contre 214 prévus (constat au 03 novembre 2016 envoyé à l'Inspection académique) avec deux départs supplémentaires en CM1 et en CE1. Concernant, l'effectif de la classe de Petite section, nous en saurons davantage début juillet quand les inscriptions auront été faites. Ces dernières commencent le 2 mai, sur rendez-vous.

RENTREE 2017	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
PS	22								22
MS		27							27
GS			26						26
CP				29					29
CE1					26				26
CE2						26			26
CM1							25		25
CM2								29	29
TOTAL	22	27	26	29	26	26	25	29	210

L'an prochain dans l'équipe enseignante il devrait y avoir deux départs : ceux de Mme PASCON et M. GAUBERT à condition qu'ils obtiennent satisfaction. Mme USSEL reprendra sa classe de CE2, à priori à temps plein. Mme ADNOT qui assure actuellement les décharges des enseignantes de maternelle prend une retraite plus que méritée. Une nouvelle personne assurera la décharge de direction en remplacement de Mme USSEL.

Proposition de Mme FRANÇOIS aux enseignantes de maternelle de Petite et de Moyenne sections d'opérer un roulement des ATSEM sur les deux classes une année sur deux. A discuter avec les collègues concernées.

## 2) Évolution des effectifs de l'école depuis 2008

Évolution des effectifs de l'école depuis 2008 : (il s'agit des constats de rentrée envoyés au DSDEN courant septembre de chaque année). Les effectifs ensuite fluctuent en cours d'année. Par exemple, cette année, nous ne sommes plus que 212 au lieu de 213.

<b>Constat : rentrée 2008</b>	<b>212</b>
<b>Constat : rentrée 2009</b>	<b>206</b>
<b>Constat : rentrée 2010</b>	<b>206</b>
<b>Constat : rentrée 2011</b>	<b>200</b>
<b>Constat : rentrée 2012</b>	<b>211</b>
<b>Constat : rentrée 2013</b>	<b>205</b>
<b>Constat : rentrée 2014</b>	<b>215</b>
<b>Constat : rentrée 2015</b>	<b>213</b>
<b>Constat : rentrée 2016</b>	<b>218</b>

### 3) Coopérative scolaire : bilan d'étape au 31 mars 2017

N° pièce	Date	Libellé Nature de l'opération	512 BANQUE		
			Entrées	Sorties	Situation
1	2	3	6	7	8
		<b>Report</b>			<b>6 256,02</b>
1	1/9	GS.....		983,03	5 272,99
2	8/9	Cotisations familles.....	1 980,00		7 252,99
3	12/9	Cotisation ASPER.....		40,00	7 212,99
4	13/9	Toner service.....		113,21	7 099,78
5	13/9	CE1.....		1 445,73	5 654,05
6	13/9	Achat poste radio cd.....		119,00	5 535,05
7	14/9	Remboursement FCPE classe CM1.....	1 050,00		6 585,05
8	14/9	Remboursement FCPE classe PS.....	250,00		6 835,05
9	14/9	Remboursement FCPE classe MS.....	280,00		7 115,05
10	16/9	Achat 2 panières de rangement.....		13,12	7 101,93
11	16/9	Cotisation Occé.....		416,25	6 685,68
12	22/9	PS.....		1 050,04	5 635,64
13	23/9	Abonnement Ludothèque.....		15,00	5 620,64
14	23/9	Aménagement de la cour maternelle.....		29,98	5 590,66
15	29/9	CP.....		1 367,56	4 223,10
16	7/10	MS.....		974,16	3 248,94
17	4/11	Achat peinture fresque.....		11,57	3 237,37
18	4/11	Vente gâteaux classe mer CP et CE1*.....	286,00		3 523,37
19	7/11	Achat 2 mètres linéaires pour jouets.....		5,00	3 518,37
20	10/11	Vente photographies scolaires*.....	1 775,00		5 293,37
21	10/11	Achat photographies scolaires*.....		1 043,00	4 250,37
22	5/12	Vente jouets classe mer cp / ce1.....	72,50		4 322,87
23	5/12	Participation familles classe mer cp / ce1.	2 780,00		7 102,87
24	14/15	CE2.....		317,62	6 785,25
25	3/1	CM1.....		1 461,49	5 323,76
26	3/1	Participation familles CM1 patinoire.....	32,00		5 355,76
27	6/1	CM2.....		358,20	4 997,56
28	6/1	Vente gâteaux classe mer CP et CE1.....	226,00		5 223,56
29	20/1	Participation familles CM1 classe voile...	1 710,00		6 933,56
30	2/2	Subvention FCPE classe mer CP/CE1*.....	800,00		7 733,56
31	2/2	Remb. patinoire CE1/CE2/CM1/CM2*....	519,38		8 252,94
32	2/2	Remboursement musée GS FCPE*.....	60,00		8 312,94
33	6/3	Vente gâteaux classe mer CP et CE1.....	216,00		8 528,94
34	10/3	Remboursement volley FCPE*.....	60,00		8 588,94
35	10/3	Remboursement conteuse PS FCPE*.....	158,75		8 747,69
36	10/3	Remboursement balade pain MS FCPE*...	158,75		8 906,44
37	16/3	Subvention CE Stelia classe mer CM1*....	54,00		8 960,44
38	20/3	Participation familles aquarium*.....	493,00		9 453,44
39	28/3	Remboursement accrobranche FCPE*.....	500,00		9 953,44
40	31/3	Fournitures vélos maternelle.....		12,00	9 941,44
<b>Totaux à reporter</b>			<b>13 461,38</b>	<b>9 775,96</b>	<b>9 941,44</b>

Il faut soustraire à ce solde 5 475,54 euros répartis dans les huit classes de l'école et qui n'ont pas encore été dépensés ainsi que 4 000 euros de provisions pour le financement des coopératives de classe l'an prochain (année scolaire 2017-2018).

Financement des classes de mer : cette année, les demandes de subvention faites auprès de la Région et du Crédit Mutuel n'ont pas abouti. Proposition d'adresser une demande de subvention auprès du Crédit Agricole (banque de la coopérative scolaire).

Il faut rappeler à l'ensemble des parents de l'école que les actions de financement de la coopérative menées par l'équipe enseignante et par les parents élus sont indispensables pour assurer le coût des sorties scolaires organisées tout au long de l'année.

#### 4) Questions diverses

##### a) Travaux prévus et à prévoir

Travaux : les travaux demandés par les enseignants doivent être notifiés sur un cahier dédié : cela permet de garder un historique de ce qui a été fait/demandé. La Mairie ne prendra en compte désormais que les travaux inscrits dans ce cahier.

Pendant l'été, la cour de l'école maternelle et le parvis devant la maternelle seront refaits. La nouvelle structure de jeu et éventuellement une cabane seront installées une fois les travaux de réfection de la cour terminés.

Les sanitaires de la classe de Moyenne section seront refaits, avec l'installation d'un lavabo et de deux urinoirs supplémentaires.

Dans la classe de Grande section, un ballon d'eau chaude sera installé : mettre en relation le plombier et l'enseignante de la classe pour les détails.

Le plafond du préau de la cour de l'école élémentaire sera fermé afin que les chouettes ne puissent plus venir nicher (déjections au sol tous les matins qu'il faut ensuite nettoyer avant l'arrivée des élèves).

En 2018, les sanitaires de l'école élémentaire seront entièrement refaits avec la création d'un bloc filles/garçons chauffé.

Le préau devrait aussi être allongé de quelques mètres car il sera plus exigü qu'il ne l'est aujourd'hui après la création du bloc toilettes. Proposition de faire un local de rangement (matériel de sport) à la place des toilettes garçons.

Les enseignants remercient la Mairie de Breuil Magné pour les travaux engagés et à venir.

##### b) Projets de classe (rappel des projets pour chaque cycle) :

PS :

- En janvier travail avec une conteuse sur 3 séances : lecture de contes et travail en salle de motricité autour des contes lus.
- En avril, rencontre avec les correspondants de l'école maternelle d'Aigrefeuille avec mise en place d'ateliers décroisonnés.
- Puis, en dernière période, travail sur le thème de la mer avec les MS et les GS avec d'abord une sortie à l'aquarium de La Rochelle et une autre à Fouras pour de la pêche à pied le 23 mai.

MS :

- En janvier travail sur le pain et sa fabrication : les élèves ont travaillé avec « La ballade du pain » sur la transformation du blé en farine et ont pu ensuite confectionner leur propre pain.
- Travail en classe autour de la mer (en graphisme, en arts visuels, etc.). A noter, la sortie à l'aquarium de La Rochelle et une autre prévue à Fouras pour de la pêche à pied le 23 mai.

GS :

- En janvier sortie au musée Hèbre de St. Clément pour une « visite découverte » de la ville de Rochefort et de ses différents monuments (malheureusement, animation pas ou peu adaptée à des élèves de 5 ans car pas assez ludique).

- Projet musique avec un DUMISTE qui a commencé en avril avec la participation des élèves de GS de l'école Zola en vue faire des échanges : chants sur le thème de l'Afrique. 6 séances programmées avec une rencontre prévue au conservatoire de Rochefort pour clore le projet.

A noter enfin, la sortie à l'aquarium de La Rochelle et une autre prévue à Fouras pour de la pêche à pied le 23 mai.

**Dans le cadre de la journée des métiers d'art, visite de l'atelier sculpture de Monsieur Nobili à Breuil Magné : les élèves de maternelle ont pu faire du modelage en argile.**

**Et, toujours le mercredi matin, constitution d'ateliers multi-niveaux pour favoriser les échanges verbaux entre les élèves.**

**Une exposition sur le thème de la mer qui réunira les travaux des trois classes de maternelle aura lieu à l'école le 13 juin prochain. Tous les parents de l'école y sont cordialement invités.**

CP-CE1 :

- Classe de mer, fin juin (île d'Oléron) : des ventes de gâteaux ont eu lieu pour réduire le coût du séjour. Une autre vente aura lieu avant les vacances de Pâques et peut-être une dernière en mai.

- L'Espace nature de Rochefort interviendra dans les classes pour un travail autour de la mer.

CE2 :

- L'Espace nature de Rochefort interviendra dans la classe pour un travail sur le cycle de l'eau.

- Animation Rugby en mai/juin : 6 séances gratuites prévues animées par un intervenant spécialisé.

- En fin d'année, une journée à l'accrobranche de Marennes prévue le lundi 3 juillet.

CM1 :

- Projet de classe voile sur l'île d'Aix pendant 4 jours avec diverses activités gratuites. Projet musical sur le thème des chants et danses d'Océanie qui s'est déroulé sur 15 semaines avec la présence de deux musiciens. Les élèves ont pu s'initier à l'apprentissage de l'ukulélé et donneront une représentation le vendredi 7 avril devant la mairie de Breuil Magné.

- Triathlon du 27 juin : les élèves travaillent sur la notion de défi et continue à s'entraîner à la course, au vélo et à la natation.

CM2 :

- Visite du collège Grimaux le 14 juin, intervention en classe autour du thème des transports scolaires animée par l'équipe R'bus et, en fin d'année, une journée à l'accrobranche de Marennes prévue le lundi 3 juillet.

En commun : sortie au théâtre de la Coupe d'Or en mai afin de voir la pièce « Et après c'est quoi ? »

Groupe Pyramid : une convention a été signée avec le groupe : à chaque fois qu'ils viendront répéter dans la salle culturelle de la commune, les élèves de l'école pourront être invités à assister aux répétitions.

### c) Cantine

Les repas sont de meilleure qualité. Le prix devrait également baisser suite à l'entrée de Breuil Magné dans le SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique) de Rochefort Océan.

Commande des repas : moins de souci de repas perdus ou commandés en trop depuis que la municipalité exige un certificat médical en cas d'absence à la cantine.

d) Carnaval 2017

Cette année, le parcours a été modifié afin de pouvoir brûler, derrière le terrain de football, Monsieur Carnaval. Boissons offertes par la municipalité à l'issue. L'an prochain, organiser une réunion préparatoire à l'école avec les différents partenaires de cette manifestation.

e) Cérémonie du 8 mai 2017

La municipalité de Breuil-Magné envisage, cette année, de donner un éclat particulier à la commémoration du 8 mai 1945 et d'y associer les enfants de l'école.

Quatre élèves de CM1, inscrites à l'atelier « Citoyenneté », assureront la prise de parole, mais nous avons besoin, à leurs côtés, de 24 autres enfants, de tous âges, pour une simple présence physique. Ce chiffre précis a de l'importance.

Si vous êtes disponibles à cette date et acceptez que votre enfant participe, veuillez en informer son professeur référent. D'avance, merci.

Des précisions sur l'organisation seront données ultérieurement aux familles concernées.

f) Olympiades et repas de fin d'année scolaire

Elles auront lieu le 23 juin après la classe vers 17h00. Un repas organisé par les parents d'élèves suivra.

g) Incident au stade

Le jeudi 30 mars, les CM1 ont participé à une animation triathlon au stade, de 9h à 12h. Monsieur Michel Dubois, faisant partie des dirigeants du club de football, est entré avec son véhicule sur le stade, ce qui, selon la mairie, est strictement interdit, et a semé un peu d'affolement, renversant quelques plots au passage, et ayant une vitesse excessive pour ce lieu, et dangereuse pour les élèves qui circulaient à vélo. Certains d'entre eux ont été obligés de freiner brusquement pour ne pas se faire renverser. Madame Diet a pris aussitôt contact avec la mairie pour régler cette affaire avec ce monsieur. On évoque la possibilité de déposer une main courante, mais le dialogue avec Madame le Maire et Monsieur Dubois est préférable dans un premier temps.

**La séance est levée à 19h30 heures**

**Le/la Secrétaire de séance,  
Karine DIET**

**Le Président,  
Patrick PERNIN**